

# Règles et sanctions

Formation Volontaire - Fondamental Ordinaire, Spécialisé fondamental, Spécialisé secondaire

**Thème prioritaire** 03 - Réflexions et outils à la rencontre des valeurs et intentions des projets pédagogique et éducatif du Réseau Officiel Subventionné, des projets pédagogique et éducatif du Pouvoir Organisateur, du projet d'établissement.

**Thème Secondaire** M - Développement des compétences relationnelles et des interactions interpersonnelles.  
Gestion de la communication, prévention et gestion de conflits, difficultés et richesses de la multiculturalité.

Nombre de ½ jours 6    Nombre de places 25    Contact Sylviane NELESE | [formation@cecp.be](mailto:formation@cecp.be) | 081 43 51 84

Public cible Enseignant

Degré M1, M2, M3, Maturité 1, Maturité 2, Maturité 3, Maturité 4, P1, P2, P3, P4, P5, P6, Secondaire Spécialisé

Domaine d'apprentissage Citoyenneté, Esprit critique, Philosophies

## Objectif

- Analyser le type de règles et de sanctions dans mon établissement et dans ma classe.
- Réfléchir aux effets attendus et aux effets indésirables d'une règle comme d'une sanction.
- Définir les qualités d'une règle S.M.A.R.T. et les qualités d'une sanction réparatrice.
- Déterminer quelques adaptations nécessaires aux règles et sanctions de mon établissement.

## Contenu

Réflexions sur les "règles et sanctions dans mon établissement et dans ma classe" :

- travail sur les effets attendus et certaines conséquences indésirables ;
- mise en pratique de règles SMART et de sanctions réparatrices.

Moment	Province	Formateur	Centre de formation	Date	Référence
Temps scolaire	Hainaut	Le Souffle asbl	CECP La Louvière	lundi 14 décembre 2015 lundi 11 janvier 2016 lundi 22 février 2016	M014-HT